TERRES ET SEIGNEURS

EN DONZIAIS

Châtellenie d'Entrains

REVEILLON

(Entrains-sur-Nohain)

Le grand château « moderne » de Réveillon, qui domine la petite ville d'Entrains et le cours supérieur du Nohain, a remplacé au milieu du XIXème siècle, une vieille maison-forte, dotée de plusieurs tours, fossés et d'un pont-levis, siège d'une seigneurie ancienne.

Elle a été détenue pendant plus de trois siècles (XIIème-XVIème) par la famille de Veauce et aurait été érigée (ou auto-érigée…) en Baronnie.

Elle est passée vers 1550 à Edme de Chassy, qui la revendit peu après à Nicolas Bolacre, bourgeois de Nevers, qui s'en dessaisit à son tour en 1579 au profit de Claude de Rochefort-Luçay, dont les descendants successifs la conserveront jusqu'à la veille de la Révolution.

Après plusieurs cessions, Réveillon est acheté en 1809 par le comte Antoine Roy, ministre sous la restauration, et est resté dans sa descendance jusqu'à nos jours, passant par alliance dans de grandes familles. Le comte Roy avait engagé la reconstruction complète du château, qui fut achevée sous le second empire, dans le goût néo-Louis XIII en vogue à cette époque, par son arrière-petit fils par alliance, le comte d'Hünolstein.

Succession des seigneurs de Réveillon

1/ Gaucher de LA BORDE[1]

Premier seigneur connu de Réveillon au XIIème siècle, sgr de La Borde à Sainpuits

2/ Jeanne de LA BORDE, dame héritière de Réveillon

X **Jean de VEAUCE**, reprise de fief en 1217 auprès d'Hervé, bon de Donzy, échevin de Nevers

---

[1] *Cette succession est tirée de l'ouvrage de l'Abbé J.F. Baudiau : « Histoire d'Entrains depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours » (Nevers, Imprimerie FAY, 1879) disp. sur Gallica*

Château de Veauce (Allier)

Le château fort fut probablement construit vers l'an 808 à l'époque où Charlemagne délimitait le royaume d'Aquitaine. Dès le début du 9ème siècle, un sire de Veauce possédait un droit de justice sur un territoire assez vaste (Ebreuil, Vicq, le Mercurol, la Lizolle). En 1080, Aimon de Veauce fait don de l'église de St Loup de Veauce aux moines de l'abbaye bénédictine St Léger d'Ebreuil. En 1400, la seigneurie de Veauce fut érigée en baronnie par le duc Louis II de Bourbon en faveur de Robert Dauphin, chevalier, seigneur de Royne et de Veauce. Après la mort de Charles de Bourbon, Connétable de France, le château de Veauce releva directement de la Couronne et, depuis, plusieurs familles illustres s'y sont succédées. Le lien entre la branche de Réveillon, sans doute cadette, et les anciens sires de Veauce du Bourbonnais reste à établir.

En Bourbonnais *: « d'azur, semé de fleurs-de-lys d'argent »*

3/ Guy de VEAUCE de REVEILLON

Chvr, sgr de Réveillon, reprise en fief en 1248

4/ Guillaume de REVEILLON

Sgr de Réveillon, reprise de fief en 1275

D'où :

- ***Jeannot, qui suit***
- ***Guyot, sgr de Jussy et Apremont, qui suivra***

5/ Jeannot de REVEILLON

5bis/ Guyot de REVEILLON, sgr de Jussy et Apremont, d'où Guy

6/ Guy de REVEILLON

Sgr de Réveillon, Beauregard et Jussy, reprise de fief en 1348

(1406 : Jean Bartholomier, alias Garnier, et Jean Blaudin, d'Entrains X Epoux de Marguerite du Déffens, font aussi hommage pour Réveillon en pie, sans doute alliés)

7/ Jean de REVEILLON

X **Jeanne du BOYS** *(fille de Louis, sgr de Château-du-Boys, l'Isle-sur-Allier et Villemenant)*

Château de Villemenant (Guérigny)

Villemenant aurait été construit au milieu du XIVème siècle (1360) par Girard de Carroble, Chambellan du Duc de Nevers. Il fut d'abord un château fortifié durant la guerre de cent ans. Devenu château d'agrément à la Renaissance et habité par les célèbres seigneurs de Villemenant (Bréchard). Il fut le témoin de l'essor de la sidérurgie au XVIIème et XVIIIème siècle dans les cantons de Guérigny et de Cosne sur Loire. Propriété du Maître des forges Babaud de la Chaussade, principal fournisseur des fers et des ancres de la Marine, il accompagna l'extension de la Marine Royale de Louis XV et fut rattaché au domaine royal de Louis XVI en 1781.

D'où :

- ***Guillaume, qui suit***
- *Philibert, sgr de Château-du-Boys, Isle-sur-Allier, et Villemenant, conseiller et chambellan du duc Engilbert de Clèves*

8/ Guillaume, Bon de REVEILLON

Procès en 1490

9/ Arthur, Bon de REVEILLON (...-ap. 1553)

Transige en 1525

On ne sait dans quelles conditions, Réveillon passe à Edme de Chassy

---

Edme de CHASSY (1536-1569 à la bataille de Jarnac)

Chvr, sgr du Marais (Lurcy-le-Bourg), Bon de Réveillon, sgr de Tharnay, sert sous Imbert de La Platière, capitaine des Suisses dans le Piémont *(fils de Jean, sgr du Marais, et d'Antoinette Régnier de Guerchy)*

Il était issu d'une vieille famille nivernaise, qui tenait notamment le château (manoir) du Marais (ou Grand-Marais), près de Lurcy-le-Bourg.

En Nivernais *« d'azur à la fasce d'or, aux trois étoiles du mesme, posées 2 et 1 »*

Edifié par la famille d'Anlezy, sur une hauteur à l'écart de Lurcy, **le Marais** passa par alliance, au XVe siècle, à la famille de Chassy dont deux représentants furent maîtres de l'hôtel du roi Charles VIII. Leurs descendants comptèrent parmi les cent gentilshommes des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Le château a subi quelques remaniements aux XVIIe siècle et XIXe siècle. La façade nord est anglée de 2 tours dont les murs sont percés de canonnières, la façade sud est flanquée d'une tour à pans dont l'étage supérieur a été arasé. De la cour, le regard plonge sur la vallée de la petite Nièvre.

X 1556 à Paris, **Marie de GRIEU** *(fille de* ***Gaston de Grieu****, sgr de Saint-Aubin, conseiller du roi en ses conseils privé et d'Etat, Prévôt des Marchands ; et de Catherine Allegrain de Diant, elle-même fille de Jacques, sgr d'Amblainvilliers et de Marie de Villiers de l'Isle-Adam)*

Le Prévôt des Marchands (G. de Drieu) et les échevins de la Ville de Paris

(attribué à G. Dumée, v. 1614, Musée Carnavalet)

Les modèles de ce tableau, représentant le *Corps de Ville* en 1614, peuvent être identifiés grâce aux armoiries : à gauche du prie-Dieu, **le prévôt des marchands Gaston de Grieu**, en robe de soie rouge, puis le procureur Pierre Perrot et le greffier Guillaume Clément; à droite, les échevins Pierre Desprez, Claude Mérault, Israël Desneux et Pierre Clapisson. La présence simultanée de ces sept personnages permet de dater cette composition, les comptes de 1614 faisant défaut. L'architecture servant de fond reproduit peut-être l'intérieur de la chapelle de l'hôpital du Saint-Esprit, qui était accolé à l'Hôtel de Ville. Le grand retable de l'autel encadre un tableau vivement coloré, qui représente l'Adoration des Mages; Dieu le Père apparaît dans la lunette ceintrée qui le surmonte, et les deux niches latérales contiennent les statues feintes de Saint-Paul, à droite, et de Saint-Denis, à gauche. De part et d'autre, des arcades s'ouvrent sur des bas-côtés où l'on aperçoit d'autres personnages, notamment un sergent de la prévôté avec sa hallebarde

Jeton du Prévôt Gaston de Grieu

D'où :

- *Gilles, sgr du Marais, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, X 1590 Catherine Février*
- *Marguerite X Claude de Montsaulnin*

Vente de Réveillon par les héritiers d'Edme, en 1577, à Nicolas Bolacre

---

Nicolas BOLACRE (v. 1550- ...)

Receveur du grenier à sel de Clamecy, acte de 1588 le mentionnant (*fils de Jean, même fonction, et neveu de Jacques Bolacre, Lieutenant général en la Pairie de Nevers)*[2]

Il était issu d'une famille qui jouissait d'une grande considération à Nevers au XVIème siècle, s'enrichit dans différentes charges et acheta le château du Marais à Gimouille en 1605.

***A Nevers**: « De sinople au lion d'argent, lampassé et armé de gueules, couronné d'or »*

X Gabrielle VAGET *(fille d'Antoine VAGET, sgr de Presles, Grenetier à sel de Decize, et de Jeanne Robin)*

---

[2] Source : « *Mémoires de la Société académique du Nivernais* » (T2, 1905, page 31, article Vaget)

Revente de Réveillon dès 1579 à Claude de Rochefort

1/ Claude II de ROCHEFORT

Sgr de Luçay, Suilly, Gié et Réveillon, Pannetier du Roi *(fils de Claude, sgr de Pleuvaut, Luçay et Gargilesse, et de Catherine de La Magdelaine, issue des sires de Ragny en Avallonais, et des Damas de Crux et de Montagu).*

En Bourgogne *: « Coupé : au premier d'argent au lion passant de gueules, au second d'azur semé de billettes d'or »*

Claude de Rochefort, dont la famille était originaire de Franche-Comté (Rochefort-sur-Nénon, Jura) et a donné notamment deux Chanceliers de France au XVème siècle (Guillaume et Guy de Rochefort), Il était notamment seigneur de Luçay en Berry (Luçay-le-Mâle, 36), magnifique château des débuts de la Renaissance.

Il était l'ancêtre direct du fameux polémiste Henri de Rochefort-Luçay, dit « **Henri Rochefort** » *(1831-1913).*

Château de Luçay-le-Mâle - Henri Rochefort (par Manet)

Claude s'était établi en Nivernais par son mariage avec Claude de La Rivière, et il fit plusieurs acquisitions, dont celle de Réveillon.

X 1574 **Claude de LA RIVIERE** *(fille de Jean, sgr de Seignelay, et Isabeau de Dinteville)*

2/ Claude de ROCHEFORT

Dame de Réveillon et du Minerai (à Sancergues, 18)

X 1608 **Antoine II du ROUX (...-1632)**, sgr de Tachy à Chalmaison (77) *(fils de Nicolas, sgr de Tachy, et de Françoise de Hangest)*

La famille du Roux, qui s'établit à Réveillon par ce mariage, est originaire de la haute vallée de la Seine, dans l'actuelle Seine-et-Marne. Les du Roux furent notamment sgr de Sigy, puis de Tachy à Chalmaison.[3]

Château de Tachy (Chalmaison)

L'église de Sigy conserve cinq pierres tombales de la famille du Roux, bûchées par les révolutionnaires. Leur blason, surmonté de la couronne du marquisat et souligné de palmes, reste présent sur le mur ouest de leur chapelle ; il était à l'origine inclus dans une litre funéraire, bande noire qui faisait le tour de l'église. La croix de Malte rappelle que Claude du Roux de Sigy était entré dans l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Malte. Lors de la bataille navale de Lépante, le 15

---

[3] *Sa généalogie ancienne est fournie par « L'Histoire générale des pays du Gâstinois, Sennonois et Hurepoix » par Dom Guillaume Morin (Paris, Chevalier, 1630 – disp. en ligne)*

juillet 1570, il est pris par les Turcs dans une galère de Saint-Clément. Le parent de ce cadet de famille, Jean II du Roux, alors seigneur de Sigy, est député de la noblesse en 1576 aux états de Blois. En 1567, un du Roux de Tachy tient la place de Provins face à Condé qui vient de prendre Bray avec ses huguenots.

3/ Antoine III du ROUX

Bon de Réveillon et de Tachy, sgr du Mineray, de **la Maison-Fort de Chesnoy** et de Beauregard ;

X 1638 **Catherine de VEELU, dame héritière de Passy** (Passy-sur-Seine, 77) *(fille d'Etienne, sgr de Passy et de Baby (77, près Nogent), et de Marie Angenoust, de Troyes)*

D'où :

- ***Jean, qui suit***
- *Marie, dame de la Maison-Fort de Chesnoy X Joseph Dubois de Marcilly – **voir notice Le Chesnoy** -*

4/ Jean du ROUX (...-1687)

Chvr, Bon de Réveillon, reprise en 1677

X v. 1650 **Marie de LA MOTHE** *(fille de Jacques, Sgr de Bagneaux ?)*

D'où :

- *Marie X Pierre-René Hinselin, sgr de Moraches **(voir notice Myennes)***
- ***Antoine, qui suit***

5/ Antoine IV du ROUX (...-1755)

Bon de Réveillon

X **Jacquette POCHON**, dame des Gués (à Ouzouer-sur-Loire, 45), d'une vieille famille de l'Orléanais *(fille de Maximilien, sgr des Gués, et d'Espérance Ancel de Monchesne)*

D'où :

- *Antoine*
- ***Pierre, qui suit***

6/ Pierre du ROUX

Cte du Roux, Bon de Réveillon, dénombrement en 1775, sgr des Gués

X v. 1750 **Marie-Anne GARNIER de FARVILLE** (1723-…), originaire de Chartres *(sans doute fille de Pierre-Hugues, conseiller du Roi, lieutenant en l'élection de Chartres, et d'Elizabeth Morin)*

D'où :

- ***Antoine-Pierre, qui suit***
- *Antoine-Hugues-Joseph*

7/ Antoine-Pierre du ROUX (…-1792)

Bon de Réveillon, sgr des Gués, lieutenant au régiment de cavalerie de Chartres

X 1788 **Françoise Agathe de CARVOISIN** *(fille de Mathieu Marie, chvr, sgr de Durbois à Billancelles (28), officier au régiment d'infanterie du Vivarais, et de feue Marie Agathe Le Noir de Jouy)*[4]

Vente de Réveillon en 1777 par la veuve d'Antoine du Roux à Barthélémy du Verne

---

Claude-Barthélémy du VERNE (1727 Chateauneuf – 1794 sur l'échafaud)

Sgr de Villiers-le-Sec, Bon de Réveillon, Mal de Camp des Armées du roi, Chvr de St-Louis, Maire d'Entrains *(fils d'Eustache-Laurent du Verne de la Varenne, sgr des Reguins et de Marie d'Amon)*

---

[4] ***Minutes de l'étude de Victor Pierre Raffuneau, notaire à Lille, 1788 :*** *Dépôt acte célébration de mariage entre* ***Antoine Pierre Joseph du Roux****, chevalier, lieutenant au régiment de cavalerie de Chartres, fils majeur de feu Pierre Duroux et de dame Marie Garnier de Farville, et la demoiselle* ***Françoise Agathe de Carvoisin****, fille mineure de messire Mathieu Marie François de Carvoisin, chevalier, seigneur de Durbois Billancelles, ancien officier au régiment d'infanterie du Vivarais, et de feue Marie Agathe Le Noir de Jouy.*

En Nivernais *: « fascé de sable et d'argent »*

X 1776 **Françoise Huguette COMEAU** (puis divorcés) *(fille de Melchior Comeau, Mis de Pont-de-Vaux, sgr de Marly et autres lieux, dont la mère était une Gravier de Vergennes ; et d'Alphonsine de La Poëse),* d'une famille ancienne originaire de l'Auxois ; elle était cousine germaine de **Vergennes**, le ministre des Affaires étrangères de Louis XVI.

(X2 Thibault Lesguillon)

Vente à Edme Guérault en 1797

Edme GUERAULT

Dit « *propriétaire et fermier* », acheteur de Réveillon et le Minerai, membre du Conseil général de la Commune de Nevers (1793)

Peut-être de la même famille que Samuel Guerault, notaire et procureur fiscal à Sancergues, ce qui expliquerai l'intérêt pour le Minerai…

X 1784 à Laché (Vitry-Laché, près Brinon), **Thérèse GOGUELAT** *(peut-être fille de Philippe, avocat, conseiller en l'élection de Château-Chinon et président du Grenier à sel ; et Henriette Couault ; et dans ce cas sœur de* ***François Goguelat****)*

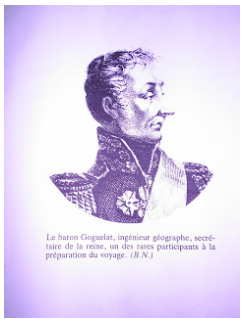

« D'or à la Salamandre d'argent à trois étoiles d'azur à six rais, posées deux et une. »

François, baron de Goguelat, né le 23 janvier 1746, à Château Chinon dans le Morvan, mort début 1831 à Paris est un militaire et général français du XIX siècle (Lieutenant-général des armées, général de cavalerie). Il fut secrétaire particulier de Marie-Antoinette (secrétaire du cabinet de la reine) et un des acteurs de la Fuite à Montmédy, dont il fit un récit. Partie prenante dans l'Armée des Prince, il entra 22 ans au service de l'Armée Impériale Autrichienne comme officier supérieur. Il est issu d'une famille noble ancienne du Morvan, installée à Château Chinon et Montreuillon. Son père est un notable local et exerce en tant qu'avocat.

Il fait partie du corps des Ingénieurs-géographes. Il devient officier d'état-major, puis secrétaire particulier de Marie-Antoinette, chargé de sa correspondance. Lors de la Fuite à Varennes, il attendit à l'aide de 50 hussards de Lauzun d'escorter Louis XVI et la famille Royale en sécurité, mais il fut lâché par sa troupe, désarçonné et blessé par balle. Arrêté, il est relâché quand le roi adopte la constitution. Farouche royaliste, il rejoint

l'Armée des Princes en Allemagne en 1792. En juin 1793, il intégre l'Armée impériale Autrichienne avec le grade de lieutenant-colonel à la tête du régiment des Hussards de Berchiny. Jusqu'en 1814, il lutta contre l'ensemble des régimes politiques français et ne rentre qu'à la Restauration. À son retour, Louis XVIII le nomme Lieutenant-général avec titre de baron ainsi que commandant militaire de Brest. Il appartint un temps à l'administration de l'Hôtel des Invalides et se retira de la vie publique en 1819.

Vente au comte Roy en 1809

1/ Antoine ROY (1764 à Savigny, Hte-Marne – 1847)

Comte Roy, Député de la Seine, Ministre des Finances (1818-1828) *(fils de Charles, commerçant et Claudette Grisot)*

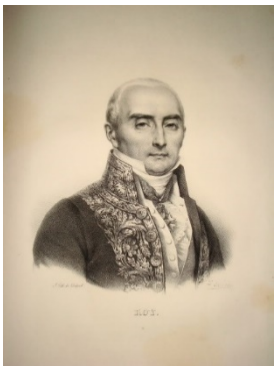

Antoine Roy fit ses études au collège de Langres, son droit à Paris et fut reçu avocat en 1785. Il ne prit aucune part à la révolution dont il n'approuvait pas les idées, et conserva sa place au barreau, où il défendit de Durosoy, en 1792, et, en l'an III, plusieurs des accusés du 13 vendémiaire.

Il ne cachait point alors ses préférences royalistes, ce qui lui valut d'obtenir du duc de Bouillon la jouissance de la terre de Navarre et l'administration de ses forêts (1798) ; puis il acquit la plus grande partie des biens du duc de Bouillon, dont la situation était fort gênée, moyennant une rente annuelle de 300,000 francs ; le duc mourut subitement quelques mois après, et Roy se trouva l'un des plus riches propriétaires fonciers de la France.

En 1801, l'État lui intenta un procès en restitution de 2 millions de francs, représentant la somme qu'il s'était appropriée à tort dans l'administration des propriétés du duc, devenues propriétés nationales. Roy refusa d'abandonner la jouissance de la forêt de Navarre et en appela à la justice dans un mémoire où il rappelait le mot du fermier de Sans-Souci : « Il y a des juges à Berlin ». Mais il perdit son procès en 1802 et de nouveau en 1813, et le domaine de Navarre passa aux mains de l'impératrice Joséphine, puis au prince Eugène de Beauharnais et à ses fils. Roy en garda contre l'empereur une profonde rancune.

Aux Cent-Jours, élu, le 7 mai 1815, représentant du grand Collège de la Seine, il se posa en adversaire irréconciliable de Napoléon. Le 6 juin, il s'opposa à la prestation du serment de fidélité ; le 16, il demanda qu'un comité spécial examinât si la guerre était nécessaire. Dans la discussion des lois financières, il

prit de nouveau la parole et s'efforça par tous les moyens de supprimer les ressources de l'armée.

Au retour de Gand, il se hâta de se présenter à la cour ; il y fut reçu comme une des victimes du despotisme impérial ; mais le roi lui fit sentir que si la victime avait à se plaindre, ce n'était pas de sa pauvreté. Réélu député, le 22 août 1815, le 4 octobre 1816, et le 20 septembre 1817, il vota souvent avec la minorité dans la Chambre introuvable, surtout dans les questions secondaires, à l'égard desquelles il affectait un certain libéralisme. En 1817 et en 1818, il fut rapporteur du budget, et fit réaliser, à ce titre, sur l'exercice de 1819, une économie de 21 millions.

Le 7 décembre 1818, en raison des talents d'administrateur dont il avait fait preuve, il fut appelé à succéder à Corvetto au ministère des Finances ; mais il n'eut pas le loisir d'appliquer les réformes qu'il avait en vue, car, le 28 du même mois, il suivit le cabinet Richelieu dans sa retraite.

Nommé alors ministre d'État et membre du conseil privé, commissaire de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, il reprit sa place sur les bancs de la Chambre et fut chargé d'examiner l'arriéré des comptes financiers pour les années de 1815 à 1818 ; à la suite de son rapport sur le nouveau budget, il obtint un dégrèvement de 20 millions sur les contributions mobilière et immobilière.

Rappelé de nouveau au ministère des Finances à la place du baron Louis, le 19 novembre 1819, il conserva son portefeuille jusqu'au 14 décembre 1821, prit l'initiative de plusieurs réformes qui améliorèrent singulièrement la situation financière de la France, déposa le 4 janvier 1820 un projet pour la libération définitive des acquéreurs des biens nationaux, et obtint le 16 janvier 1821 un dégrèvement considérable des impôts qui pesaient sur la propriété foncière. En outre, grâce à l'évacuation du territoire par les alliés, il fit régulariser les dettes des départements, et leur octroya des indemnités proportionnelles.

Après avoir cédé, en décembre, son portefeuille à Joseph de Villèle, il fut nommé pair de France, le 13 décembre 1821, et créé comte par le roi. À la Chambre haute, il continua de s'occuper particulièrement de finances, combattit énergiquement la conversion des rentes, et proposa sans succès un amendement au projet.

Lorsque de Martignac arriva aux affaires, Roy prit pour la troisième fois le portefeuille des Finances, du 5 janvier 1828 au 7 août 1829 ; mais ses idées financières rencontrèrent alors autant d'obstacles dans la majorité parlementaire qu'auprès de Charles X, qui, résolu à former un cabinet de réaction avec Polignac, proposa à Roy de garder son portefeuille, mais avec de telles conditions que celui-ci fut mis dans la nécessité de refuser ; il se retira le 21 février 1830 avec les ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel.

À partir de cette époque, Roy se consacra exclusivement à ses occupations parlementaires à la chambre haute. Il adhéra au gouvernement de Louis-Philippe et fut fréquemment chargé des rapports sur les impôts, la loterie et le budget. Il fut présidents de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations de 1837 à 1847.

Il laissa à sa mort une fortune évaluée à quarante millions. Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise (37e division). Il était grand-croix de la Légion d'honneur.

X 1793 **Adélaïde Sophie BARRE** (*fille de Jean-Benoît et Marie-Félicité Germain*)

D'où :

- *Marie-Elisa*
- ***Laure, qui suit***

2/ Laure ROY (1799-1854)

X 1817 **Auguste-Frédéric, Mis de TALHOUET**, Mal de Camp (1788-1842) *(fils de Louis et Elizabeth Baude de la Vieuville)*

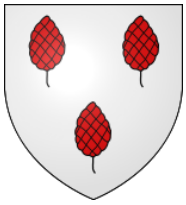

3/ Fanny de TALHOUET-ROY (1818-1863)

X 1836 Emmanuel de CRUSSOL, 11ème duc d'UZES (1808-1872) *(fils d'Adrien et de Victurienne de Rochechouart-Mortemart)*

4/ Laure de CRUSSOL d'UZES (+1897 Bazar de la Charité)

X 1857 **Léopold VOGT, cte d'HUNOLSTEIN**, achève la reconstruction du Château de Réveillon actuel *(fils de Paul et Anne du Bouchet)*

D'où Hélène d'HUNOLSTEIN X 1880 **Arthur de ROCHECHOUART-MORTEMART**, 14ème duc de Mortemart *(fils de François, 13ème duc, et Virginie de Sainte-Aldegonde),*

……d'où postérité jusqu'à nos jours